

PLAN PARC SAINT-JEAN-BOSCO ET MARIA-GORETTI

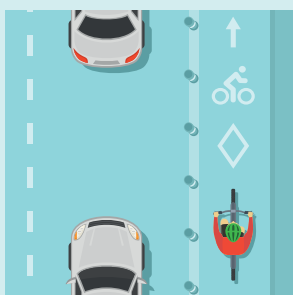


RÉSEAU DES VOIES CYCLABLES

BANDE CYCLABLE

Voie aménagée en bordure de la chaussée et délimitée par un marquage au sol.

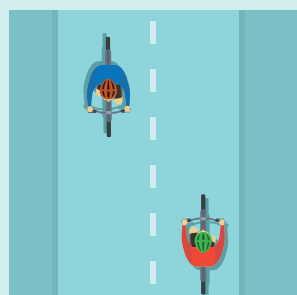
Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit :



PISTE CYCLABLE

Voie exclusive à la circulation cycliste indépendante de toute circulation.

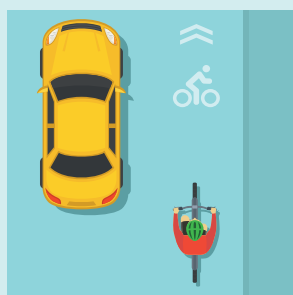
Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit :



CHAUSSÉE DÉSIGNÉE

Voie partagée avec les automobilistes et caractérisée par une signalisation simplifiée et l'absence de corridor réservé aux cyclistes.

Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit :



SENTIERS DÉNEIGÉS

Repérez facilement sur la carte les sentiers déneigés l'hiver à l'aide de cet icône.



SERVICES

HÔTEL DE VILLE
370, rue de la Visitation

CASERNE SERVICE INCENDIES
525, rue de la Visitation

GARAGE MUNICIPAL
570, rue de la Visitation

CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ
10, rue Pierre-De Coubertin

CENTRE ANDRÉ-HÉNAULT
249, chemin du Golf Est

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE
895, rue de la Visitation
450 755-1113

450 759-4415
VIVRESCB.COM



PARCS ET INSTALLATIONS

PARC SAINT-JEAN-BOSCO

Équipements d'été

- Abri (surface asphaltée)
- Aire de jeux
- Aire de pique-nique
- Balançoires
- Jeux d'eau
- Module de jeux pour les 0-5 ans
- Module de jeux pour les 6-12 ans
- Piste cyclable
- Terrain de baseball
- Terrains de soccer
- Terrains de tennis
- Sentier pédestre

Équipements d'hiver

- Pentès à glisser
- Pistes de ski de fond
- Raquette libre
- Sentier de glace (600 m)

Autres renseignements

- Accès gratuit
- Plage surveillée
- Stationnement
- Toilettes et bloc sanitaire

PARC MARIA-GORETTI

- Circuit d'entraînement (Circuit Vitalité)
- Piste cyclable
- Plage surveillée
- Rampe de mise à l'eau
- Terrain de volleyball
- Toilettes autonettoyantes

PARC CASAVANT-DESROCHERS

- Jeux d'eau
- Module de jeux
- Patinoire réfrigérée et pavillon chauffé
- Piste d'athlétisme
- Piste de BMX
- Terrains de pétanque
- Terrain de soccer
- Skatepark
- Toilettes

PARC DU D^R-YVON-GAUTHIER

- Module de jeux
- Terrains de pétanque
- Jeu de fers

PARC OLIVIER

- Module de jeux

PARC DANIEL-JOHNSON

- Module de jeux

PARC D'AILLEBOUST

- Module de jeux
- Terrains de tennis/pickelball

PARC DES MÉANDRES

- Aire de rafraîchissement
- Module de jeux
- Terrain de basketball

PARC JEAN-LIVRERNOCHE

- Module de jeux
- Terrains de soccer
- Terrain de basketball
- Surface de hockey balle

PARC JEANNE-SAUVÉ

- Aire de rafraîchissement
- Module de jeux

PARC DU BOIS-BRÛLÉ

- Bloc sanitaire
- Parc canin
- Terrain de baseball
- Terrain de soccer
- Terrains de volleyball
- Sentiers de Fatbike (hiver)
- Sentier d'interprétation

PARC MARC-AURÈLE-FORTIN

- Module de jeux

PARC DES PIONNIERS

- Module de jeux
- Jardins communautaires

ESPACE VERT CARIGNAN

- Rampe d'accès à la rivière

HEURES D'OUVERTURE ET RÈGLEMENTS

- Les parcs de la ville sont ouverts au public tous les jours de 7 h à 23 h.
- Tous les parcs sont fermés de 23 h à 7 h.
- Nul ne peut pénétrer ou se trouver dans un parc pendant les heures de fermeture spécifiées à l'article précédent.
- Il est interdit de circuler en véhicule moteur dans tous les parcs, passerelles, passages piétons et pistes cyclables de SCB.
- Il est interdit de fumer et de consommer du cannabis et de l'alcool dans les parcs de la ville.
- Dans un parc, il est défendu de se baigner dans une fontaine ou autre bassin d'eau artificiel ou d'y faire baigner des animaux, et d'y jeter quoi que ce soit.

INDEX DES RUES

A	Alfred-Pellan B4	Labadie E9	Labadie, place E9
	Amélie-Fristel C8-9	Lachapelle C4	Lacombe D7
	Anne-Parthenais D6	Lafontaine B2-3	Laperche C6-7
	Arthur-Robillard B6	Léon-Ayotte B5	Lévesque C8-D7
	Artisans, des C7	Longpré D10	Lorenzo-Gauthier C8
	Aubert D7	Louis-Bazin E-F9	Louis-Hébert D4
B	Bastien D8	Louis-Joliet C-D5	Louis-Thomas-Groulx B6
	Beaumont D7	Louis-Vadeboncoeur C7-D6-7	
	Beauport, de D7		
	Bellefeuille D6-7		
	Bellevue D7		
	Bellevue C8		
	Benny, chemin A-B4		
	Bernard D10		
	Boucher D-E10		
	Bousquet D10		
C	Cardinal B3	Magloire-Granger B5 C6	Mailhot B3
	Carignan E9	Mandeville C8	Marc-Aurèle-Fortin B4-5
	Cartier B-C2	Marcelle-Ferron B5	Marie-Curie C-D9
	Casavant C-D8	Marius-Barbeau B7	Martinet, des C9
	Chagnon C7	Martinets, des C8-9	Michel-Normandin C7
	Chan, Henri-Pichette, du B6	Nicholas B2	
	Chapdelaine D-E7	Norbert-Lussier B6	
	Chaput, chemin B-C4	Normandie, de D7	
	Charles-Auguste-Majeau D8-9		
	Charles-Mayer C8		
	Charlevoix C4		
	Chatelaine, de la F9		
	Clarence-Gagnon B5		
	Claude-Masson B7		
	Coderre D7		
	Collbris, des C9		
	Collin D7		
	Coutlé C7		
	Crevier C7		
	Cure-M. Neyron B6-B-C5		
D	D'Ailleboust D-E7	Parulines, des C9	Patrick-Marcil C-D9
	D'Argenteuil B-C4	Patrick-Marcil C-D9	Paul-Émile-Borduas B5
	D'Orléans D7	Pelletier D8-9	Petite-Noraie, rue de la C-D8
	Dalcourt C6	Petite-Noraie, ch. de ligne A7-8-9	Pierre-De Coubertin C8
	Daniel-Johnson C-D8	Pierre-Imbleau A-5-C5-6	Pierre-Mercure B6-7
	Dauphinois E9	Pierre-Radisson C4-5 D5	Pins, des C7-8
	David Est D7	Pionniers, des C4-5 D4-5	Poltava, de B3
	David Ouest C7	Puits, Impasse du D6	
	Davignon C6		
	Deblois E9		
	Défricheurs, des B6-7		
	Dégrandpré C6		
	Delangis C6		
	Derouin C8		
	Deschamps D9		
	Deschênes C8		
	Descoêteaux C-D7		
	Desrochers C7		
	Double, rang A-B4		
	D-Jean-Paul-Mireault, du D9		
E	Émilien-Brouillette B6	René-Lecavalier C7	Riendeau C8
	Entente, de l' C7-C6 B6-C8	Riendeau C8	Rina-Lasnier B3
	Entente, place de l' C8	Rina-Lasnier B3	Rivest B-C3
F	Félix-Leclerc D9	Rivière, de la C2-3	Robert-Cornellier B6
	Fernand-Séguin B5	Robert-Cornellier B6	Roméo-Gagné B-C7
	Fernet D8	Roméo-Gagné B-C7	Roméo-Gaudreault D-E8
	Flavie-Poirier B8	Roméo-Gaudreault D-E8	Romuald-Dalphonde C8
	Forand D-E7	Romuald-Dalphonde, place C8	Rousseau B2
G	Gabrielle-Roy B7	Roy B2	
	Garault C7		
	Gérard-Côté B-C7		
	Gilles-Vigneault E-F9		
	Goguet E9		
	Golf Est, chemin du D9		
	Golf Ouest, chemin du D9		
	Gouin D-E10		
J	Jean-Bosco E8	Saint-Georges C9-D8	Saint-Isidore D8
	Jean-Livernoche B6	Saint-Isidore D8	Sainte-Adèle D-E7 D-E8
	Jean-Marc-Brouillette C8	Sainte-Adèle D-E7 D-E8	Sainte-Anne B3
	Jean-Maurice-Bailly C8	Sainte-Anne, boul. D9-10	Sansregret C5
	Jean-Plante D4	Sansregret C5	Sittelles, des C8
	Jean-Talon B2-3	Sittelles, des C8	Stanley B3
	Jeanne-Sauvé B-C5	Stanley B3	
	Joliette B2-3		
	Judith-Jasmin B5		
	Juge-Guibault, du D9-10		
L	L'Assomption Est, boul. C-D7-D6		
	L'Assomption Ouest, boul. B-C7-B8-C9		
	La Feuillée, chemin de B1-2 C1		
M			
N			
O			
P			
Q			
R			
S			
T			
V			
W			
Y			

ÉDIFICES MUNICIPAUX

- 1 Hôtel de ville
- 2 Service de la prévention des incendies
- 3 Garage municipal
- 4 Centre communautaire Alain-Pagé
- 5 Centre André-Hénault
- 6 Centrale d'eau potable Robert-Boucher

ÉDIFICES INSTITUTIONNELS

- 7 Centre hospitalier de Lanaudière
- 8 Club de Golf Joliette
- 9 École Vers l'Avenir
- 10 École du Preamble
- 11 École Elementary School
- 12 École L'Espace-Jeunesse
- 13 École des Mésanges

LES PARCS

- 1 Saint-Jean-Bosco
- 2 Maria-Goretti
- 3 du D'-Yvon-Gauthier
- 4 Olivier
- 5 Casavant-Desrochers
- 6 Daniel-Johnson
- 7 D'Ailleboust
- 8 des Méandres
- 9 Jean-Livernoche
- 10 Jeanne-Sauvé
- 11 du Bois-Brûlé
- 12 Marc-Aurèle-Fortin
- 13 des Pionniers

BÂTIMENT HISTORIQUE ET TOURISTIQUE

- Maison et jardins Antoine-Lacombe
- Maison historique de 1847
- Salles d'exposition
- Jardin anglais
- Jardin français
- Parcours de 15 œuvres d'art



LÉGENDE

- Rue
- Rivière L'Assomption
- ▨ Parcs
- ◆ Espaces verts
- ❄ Sentiers déneigés
- 🌿 Sentier d'interprétation
- 🐾 Parc canin
- ⚡ Bornes de recharge pour véhicule électrique
- 🌱 Jardin communautaire
- 🏡 Maison et jardins Antoine-Lacombe
- Passage piéton
- - - Limite de la ville

RÉSEAU CYCLABLE

- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Chaussée désignée



A B C D E F

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10